

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

ÉVOLUTION DU FONDS DEPUIS LE 30/06/2022 (BASE 100)

VL Part I / R au 31/07/25 1 159,55€ / 112,84€
 Date de création* 30/06/2022
 Code ISIN Part I / R FR0014008KI9 / FR0014008KJ7
 Code Bloomberg I MEUYHLI FP
 Durée recommandée > 5 ans
 Indice de référence Stoxx Europe 600 ex-UK NR
 Valorisation Quotidienne et cut-off à 12h (J)
 Frais de gestion financière 1,50% TTC max. / 2,35% TTC max. part I / R
 Commission de surperformance 20% TTC de la surperformance vs Stoxx 600 ex-UK NR
 Dépositaire CM-CIC Market Solutions
 Société de gestion Philippe Hottinguer Gestion
 Conseiller Dôm Finance
 Forme juridique FCP coordonné / UCITS IV / PEA
 Classification SFDR Article 9



Niveau de risque (SRI) :
4/7



	1M	YTD	2024	2023	Depuis création*
Abacus Green Deal I	+1,2%	+10,8%	-1,3%	+6,3%	+16,0%
MSCI Europe Select Green 50 NR	+1,1%	+10,1%	-6,2%	+17,5%	+19,1%
Stoxx Europe 600 ex-UK NR	+0,3%	+10,2%	+6,9%	+19,1%	+46,7%

Abacus Green Deal

80,1%
Durable

Stoxx 600 ex-UK

50,3%
Durable

	Volatilité 1Y	Bêta 1Y	Sharpe Ratio 1Y	Nombre de lignes	Market Cap moy. (M€)	EV/EBITDA 2025 méd.	P/E 2025 méd.
Abacus Green Deal I	13,9%	0,76	0,31	34	18 194	8,7x	15,4x
MSCI Europe Select Green 50 NR	14,2%	0,85	0,42	47	24 717	10,9x	16,5x
Stoxx Europe 600 ex-UK NR	15,1%	1,00	0,34	469	24 795	10,5x	16,2x



COMMENTAIRE DE GESTION

L'accord trouvé sur les droits de douane entre l'UE et les USA n'ont pas, à ce jour, d'impact significatif sur les secteurs « green » dans lesquels le fonds Abacus Green Deal est investi. D'ailleurs cet accord, moins pénalisant qu'initialement prévu et bien qu'asymétrique en faveur des US, a été bien accueilli par les investisseurs. La réduction des incertitudes et le début de la saison des publications semestrielles ont fait progresser les marchés actions. A ce titre, Abacus Green Deal I affiche une hausse de +1,2% sur le mois de juillet, contre +0,3% pour le Stoxx Europe 600 ex-UK NR et +1,1% pour le MSCI Europe Select Green 50 NR.

Parmi les publications de résultats, nous soulignons les très bonnes publications de Nexans (3,1% du ptf) et Spie (3,5%) saluées par le marché ainsi que les solides résultats de Schneider Electric (3,8%), bénéficiant de la tendance mondiale d'investissement dans les réseaux énergétiques. A contrario, le marché a sanctionné les publications solides de Publicis (1,3%) et celles mitigées de Dassault Systèmes (1,6%), impactés par la faiblesse du dollar. Air Liquide (3,3%) a publié des résultats toujours bien orientés. Global Dominion (3,8%) a annoncé la vente de projets renouvelables réduisant significativement ses dettes, de bons résultats pour le S1 25 et 2 petites acquisitions. Altea Green Power (3%), le développeur de projets d'énergie renouvelable, a annoncé un accord pour acquérir des parcs de production solaire et concrétise son objectif de devenir un IPP. Arcadis (3,4%) a publié des résultats mitigés mais les perspectives sont positives et les résultats ont été bien accueillis par le marché en raison d'un sentiment trop négatif sur le titre. Init (2,4%) a augmenté ses objectifs annuels et bénéficie de tendances structurelles très porteuses dans les transports en commun. ASML (1,7%) a été pénalisé par les prises de commandes au T2 et Sopra Steria (2,5%) enregistre une amélioration de la tendance après un point bas au T1.

Au niveau des entrées et sorties du portefeuille, nous avons vendu Pizzorno et Verallia (sous OPA) pour renforcer des valeurs avec un meilleur potentiel telles que Air Liquide, Arcadis, ASML, Infineon et Nexans. Nous avons également participé à l'IPO de Tecno (+48% depuis l'IPO et meilleur contributeur à +0,5 pt) en Italie.

MODÈLE DE GESTION : ABACUS

Filtres ESG de l'univers investissable

Politique d'exclusion, Eligibilité à la Taxonomie, Analyse ESG initiale – Best-in-Class

Analyse ESG

- Analyse ESG approfondie interne
- Etude d'impact ODD et durabilité
- Suivi continu des controverses

Entreprise de qualité

- Résilience économique
- Croissance pérenne
- Rentabilité durable
- Avantages concurrentiels
- Gouvernance exemplaire

Sous-valorisation

- Valorisation mesurée
- Analyse fondamentale rigoureuse
- Opportunités méconnues

Approche long terme

- Horizon : 5 – 10 ans
- Rotation maîtrisée
- Dialogue continue : 500 meetings/an
- Indépendance vis-à-vis des indices

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du fonds est déterminé au sens de l'article 9 du Règlement Disclosure. Notamment, au sein de l'univers d'investissement, sont privilégiées des actions de petites, moyennes ou grandes entreprises européennes dont les activités sont liées au développement durable et à la transition écologique et énergétique. Le fonds vise à réaliser une performance nette supérieure au Stoxx Europe 600 ex-UK sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Les choix d'investissements privilégieront les entreprises de l'UE de toutes capitalisations boursières supérieures à 100 M€.

ÉQUIPE DE GESTION



Edwin FAURE
Directeur de la Gestion,
Gérant



Marc-Antoine LAFFONT
Président



Agathe DER BAGHDASSARIAN
Responsable ESG



Hugo PRIOU
Conseiller ESG - Dôm Finance

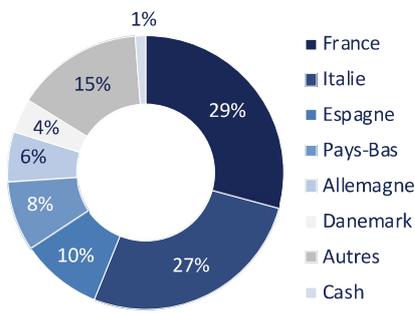


Thomas RICHARD, CFA
Gérant - Analyste

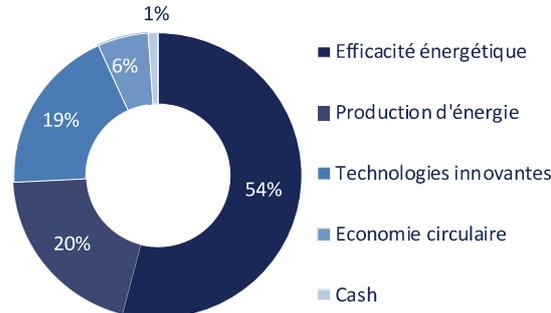


Romain RIEUL
Gérant - Analyste

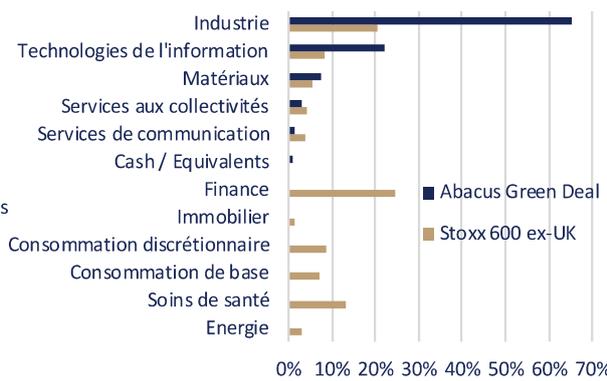
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



EXPOSITION PAR THÉMATIQUE



RÉPARTITION SECTORIELLE



PRINCIPALES PONDÉRATIONS

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

CONTRIBUTIONS

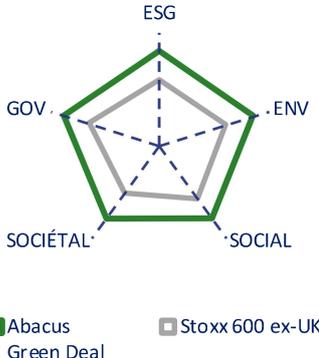
Principales positions	Thématique	Pondération	Béta 1Y
Reway	Efficacité énergétique	6,3%	-0,39
Arteche	Efficacité énergétique	5,8%	0,52
ICOP	Efficacité énergétique	5,1%	0,27
Seche Env.	Economie circulaire	4,8%	0,69
Cadeler	Production d'énergie	4,1%	0,69

Intervalles	Pondération
Moins de 500M€	32,2%
Entre 500M€ et 2Mds€	36,3%
Entre 2Mds€ et 5Mds€	10,0%
Entre 5Mds€ et 10Mds€	6,5%
Plus de 10Mds€	13,7%

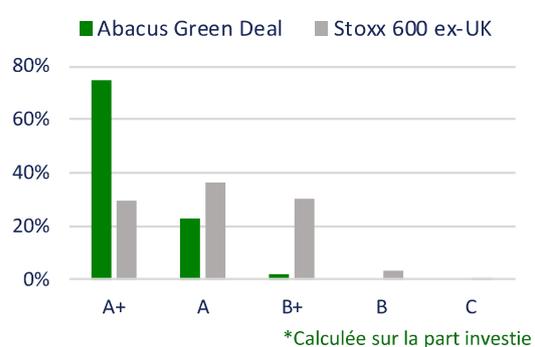
Principaux contributeurs du mois	
Tecno	+0,5 pt
ICOP	+0,5 pt
Reway	-0,3 pt
Publicis	-0,2 pt

NOTATION ESG DU FONDS VS. INDICE

	Abacus Green Deal	Stoxx 600 ex-UK
ESG*	85/100	59/100
Environnement	86/100	60/100
Social	78/100	56/100
Sociétal	79/100	52/100
Gouvernance	88/100	65/100



RÉPARTITION DES NOTES ESG*



*Note pondérée à 70% sur le pilier Environnement et 30% sur les 3 restants

MEILLEURES NOTES ESG

Principales positions	Thématique	Pondération	Note ESG**	Béta 1Y	
Schneider Electric	Efficacité énergétique	3,6%	100	A+	1,35
Seche Env.	Economie circulaire	4,8%	100	A+	0,69
Arteche	Efficacité énergétique	5,8%	100	A+	0,52
Thermador	Efficacité énergétique	3,1%	100	A+	0,40
Sopra Steria	Technologies innovantes	2,6%	100	A+	0,88

**Les notations ESG sont effectuées en interne à l'aide d'un outil propriétaire

EXPOSITION PAR THÉMATIQUE*

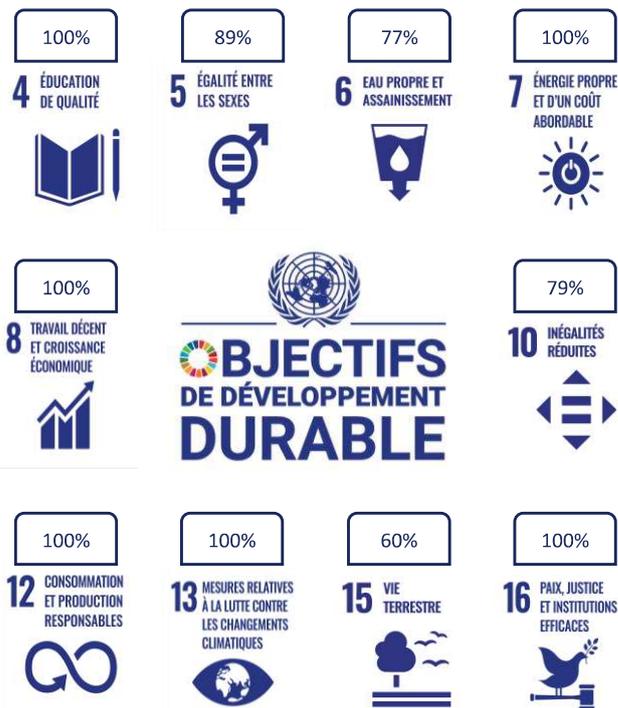
Thématiques de la transition	Poids
Production d'énergie	20,3%
Efficacité énergétique	54,6%
Economie circulaire	5,7%
Ressources durables	0,0%
Technologies innovantes	19,2%

*Calculée sur la part investie

PRINCIPAUX INDICATEURS ESG DU FONDS ET DE SON INDICE DE RÉFÉRENCE

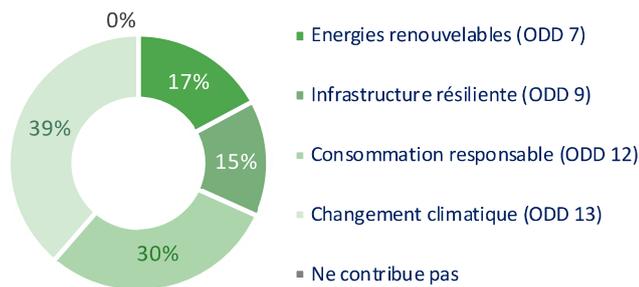
Indicateur	Abacus Green Deal	Stoxx 600 ex-UK	Taux de couverture du fonds	Taux de couverture de l'indice
Part de CA éligible à la Taxonomie, en %	72,0%	27,7%	85%	100%
Part brune, en %	0,0%	2,7%	100%	100%
Intensité des émissions (Scope 1, 2 et 3), en TCO2 / M€ de CA	1 324	1 167	98%	100%
Empreinte des émissions (Scope 1, 2 et 3), en TCO2 / M€ investi	1 117	949	98%	100%
Emissions évitées (Scope 1, 2,3), en TCO2/ M€ investi	-1 192	-66	68%	100%

CONTRIBUTIONS INDIRECTES



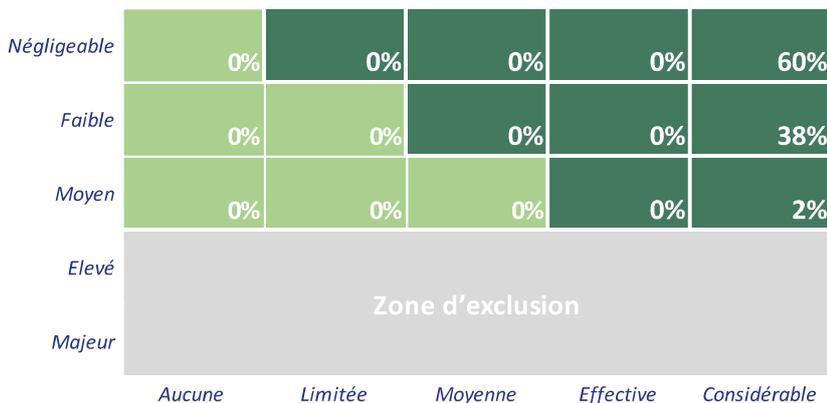
Calculées sur la part investie

CONTRIBUTIONS DIRECTES



Calculées sur la part investie

MATRICE EXPOSITION RISQUE / IMPACT



TITRE DU MOIS : LUVE (32,45 SEK), AU CŒUR DES REVOLUTIONS THERMIQUES INDUSTRIELLES

Luve est un acteur européen dans les échangeurs thermiques destinés à la réfrigération commerciale, industrielle et aux systèmes de climatisation. Le groupe est bien positionné sur plusieurs tendances structurelles : la croissance des data centers (7% du CA, amené à doubler en 3 ans), la substitution progressive des gaz fluorés dans les systèmes de réfrigération obligatoire d'ici 2030 ainsi que la décarbonation industrielle. Après une période post-Covid très bien orientée liées à la forte demande pour les produits subventionnés de la relance européenne, les 2 dernières années ont été marquées par des effets de base défavorables. De nouveau en croissance en 2025, Luve investit massivement dans deux nouvelles usines destinées au marché des data centers en Chine (achevée) et aux États-Unis (livrée fin 2025).

En juillet, la société a annoncé un CA de 157M€ au T2 25 soit +3,7% y/y, une reprise solide par rapport aux -5,5% enregistrés au T1 25. Le carnet de commandes à 225 M€ (4 mois de visibilité) à la fin du mois de juin est en croissance de +32% y/y et +7% q/q. Les contrats pour les systèmes de refroidissement des data centers et la réfrigération industrielle devraient tirer la croissance au S2 25. Positionné sur des tendances structurelles en forte croissance, disposant d'un potentiel d'amélioration des marges et d'un bilan peu endetté (1x dette nette), Luve répond aux critères de la méthode Abacus. Enfin la valorisation à 15,5x PE 26 et 13x EBIT 26 semble raisonnable en comparaison avec Carel Industries (36x PE et 28x EBIT), un acteur italien sur les mêmes marchés mais avec des produits complémentaires (composants électriques vs mécaniques pour Luve).

Analyse fondamentale	
Macroéconomique	+++
Analyse financière	+++
Dernière rencontre	juin. 2025

Analyse ESG	
Politique d'exclusion	+++
Note ESG	66/100
Suivi des controverses	+++

Suivi du portefeuille	
Potentiel de valorisation	++
Risque intrinsèque	+++
Risque de marché	+++

Capitalisation	722 M€	CA 2024	587 M€	Marge EBITDA	13,8%	Marge nette	5,9%	EV/EBITDA 25	9,2x	P/E 25	17,5x
-----------------------	--------	----------------	--------	---------------------	-------	--------------------	------	---------------------	------	---------------	-------

POINT MÉTHODOLOGIQUE

L'exposition au risque de responsabilité est appréciée à travers l'analyse ESG approfondie, en analysant plus de 120 critères parmi les quatre piliers: environnemental, social, sociétal, et de gouvernance. L'analyse ESG permet de saisir l'exposition de la société de gestion au risque de responsabilité, étant défini en tant que risque juridique lié à la poursuite et/ou à la condamnation des entreprises pour violation de leurs contraintes et obligations ESG.

L'exposition au développement durable est appréciée à travers les Objectifs de développement durable, en prenant en compte la contribution directe et indirecte des entreprises investies et en assignant une note de 0 à 100.

La matrice adopte une approche risque/ impact positif en combinant les résultats de l'analyse de l'exposition au risque de responsabilité et ceux de l'analyse de l'exposition au développement durable.

La notation ESG, totale et par pilier, est calculée par notre outil propriétaire pour toutes les entreprises investies. L'outil est développé sur la base de double matérialité prenant en compte les risques de durabilité sur l'entreprise et le risque d'incidence négative de l'entreprise sur les facteurs de durabilité.

La contribution aux ODD est appréciée par la contribution directe à un ou plusieurs objectifs du fait de l'activité de l'entreprise, et par la contribution indirecte du fait de la démarche, du comportement et de la culture d'entreprise indépendamment de l'activité.

La part brune représente le pourcentage moyen du chiffre d'affaires du portefeuille lié au charbon.

Les émissions évitées sont les émissions qu'une société n'a pas émises, grâce aux efforts déployés pour augmenter l'efficacité énergétique ou en utilisant des solutions moins polluantes, voire décarbonées.